

VAULNAVEYS-LE-HAUT

Plan Climat Air Énergie **Métropolitain**

BILAN 2023

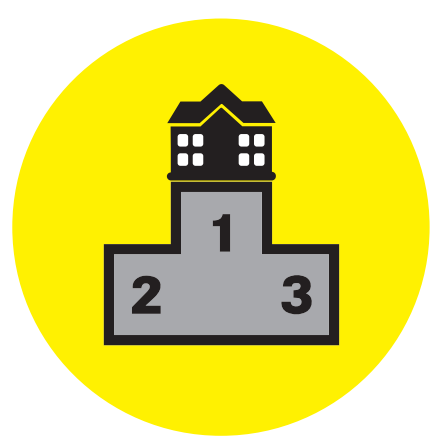
ACTIONS PHARES



Suivi opérationnel du Plan Climat communal et ajustement des actions : cette mission est confiée aux 5 adjoints, selon les champs de compétence des commissions municipales qu'ils animent. L'outil de suivi permet rapidement d'identifier les actions par responsable. La mise à jour de la feuille « suivi avancement » permet à chacun de repérer les actions non lancées et à l'étude. La synthèse du suivi annuel permet de visualiser la mise en œuvre du Plan et de prendre connaissance des évolutions des émissions de GES, saisies par l'ALEC.



Mobilisation des élus et des chefs de service à travers leur participation à une Fresque du climat. Ce temps collectif a été l'occasion pour tous les participants de constater l'évolution progressive des prises de conscience individuelles sur le changement climatique et la biodiversité et de mesurer l'importance de l'implication des communes dans l'accompagnement des populations. La commune proposera des animations « Fresque » pour les habitants.



Intégration de la stratégie de rénovation des bâtiments communaux dans une Programmation Pluriannuelle d'Investissements. La commune doit

rénovier la quasi-totalité de son parc immobilier dans les dix prochaines années : la transformation d'un bâtiment dans l'espace du groupe scolaire, auparavant occupé par le SDIS, est le projet prioritaire. Les autres projets, comme l'amélioration du cœur de village (dans le cadre CVCN), l'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments publics et la reconfiguration de l'espace rugby sont intégrés dans une PPI.



Réunions régulières du Conseil municipal des jeunes, d'un conseil d'habitants ou d'une commission extra-municipale pour échanger sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PCAEM.

Le Comité de suivi du Plan Climat intègre des habitants ayant participé à la Convention citoyenne pour le climat.



Élaboration d'un diagnostic puis d'un plan d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

La commune a adhéré au programme porté par la Métropole pour une restauration collective durable : la phase de diagnostic a été conduite en septembre 2022. La démarche est facilitée par la collaboration de l'entreprise de restauration collective avec laquelle la commune a signé une nouvelle convention sur la base d'un cahier des charges compatible avec son PCAE.

ORGANISATION ET MOYENS

PCAE sous la responsabilité de la commission Aménagement du territoire et désignation d'un élu pilote. Constitution au sein de la commission d'un groupe de travail Plan Climat, avec au moins un élu représentant chaque commission municipale. Suivi par la DGS et un agent référent.

INFOS COMMUNALES

Date d'engagement : 2018
Réengagement délibéré le : 09.12.2021
Nombre d'agents/salariés : 27
Nombre d'habitants : 3 983
Élu référent : Philippe Parazon
Contact : philippe.parazon@vaulnaveys-le-haut.fr

Avancement de la mise en œuvre du plan d'actions

